

L'UNICEM demande des mesures d'urgence pour passer 2015

Jeudi 27 novembre 2014, Didier Riou, président de l'UNICEM, a annoncé une nouvelle dégradation du marché des matériaux minéraux de construction, **en repli attendu de 5% en moyenne en 2014** (- 6% pour le béton prêt à l'emploi et les granulats). **Cette nouvelle dégradation porte la contraction du marché à près de 20% pour le béton prêt à l'emploi et 23% pour les granulats, sur la période 2007- 2014.**

Le recul de la production de matériaux de construction depuis 2007 inquiète particulièrement l'UNICEM qui s'attend en 2015 à une nouvelle contraction, avec des estimations à - 3% pour le béton prêt à l'emploi, et à - 5% pour les granulats.

En dépit d'une conjoncture très mal orientée depuis maintenant 7 ans, la filière minérale a réussi à en contenir et limiter les impacts sur l'emploi et à préserver son outil de production sur ses 7000 sites exploités en France. **Le nouveau repli d'activité prévu en 2015 mettra à mal les efforts des 3500 entreprises de la filière, qui atteindront alors leur point de résistance.**

Dans ce contexte de crise sévère d'une filière, dont le tissu productif contribue activement à l'économie des territoires et alimente toute la filière du BTP, l'UNICEM regrette les retards pris dans la mise en œuvre du plan de relance (présenté par le 1^{er} ministre Manuel Valls le 29 août dernier), ainsi que le manque de clarté et de lisibilité des mesures de simplification annoncées jusqu'à présent.

L'heure est à l'urgence. Le secteur n'est plus en capacité d'attendre les effets des mesures annoncées par le gouvernement.

L'UNICEM demande donc aux pouvoirs publics des mesures immédiates pour l'année 2015. Ces mesures transitoires, d'un coût nul pour l'Etat et le contribuable, pourraient se concrétiser à très court terme notamment par :

- le déblocage de la construction des logements « gelés » depuis les élections municipales de mars dernier (dont 20 000 en Ile de France),
- l'instauration d'un bonus pour les collectivités qui investiront en 2015, à la fois dans les travaux publics et dans le bâtiment, grâce à une exonération de TVA sur les investissements supplémentaires non prévus au budget et réalisés en 2015,
- la priorité donnée, à partir du 1^{er} janvier 2015, aux solutions constructives locales.

Seules des mesures d'urgence permettront de surmonter le point de rupture auquel les industries de la filière sont aujourd'hui confrontées, et de redynamiser la filière construction, un des moteurs majeurs de la relance de la croissance économique et donc de l'emploi en France.

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr